

Réf: Dossier 392947

Avis de constitution

SOCIETE « SENEVE DIAMOND GOLD » en abrégé « SEDIGO-SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY-Angré au sein du groupement 4000 Djibi, Lot 117, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENEVE DIAMOND GOLD » en abrégé « SEDIGO-SARL »

Objet :
- LA RECHERCHE ET L'EXPLORATION MINIERE;
- LA COLLECTE, L'ACHA ET VENTE D'OR;
- L'EXPLOITATION ET L'EXPLORATION MINIÈRE;
- L'AFFINAGE DE L'OR;
- LE DRAGAGE AURIFÈRE;

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY-Angré au sein du groupement 4000 Djibi, Lot 117, Ilot 36

Dirigeant(s) M ASSANDE KAMENAN MODESTE (COGÉRANT), M KONAN KOUASSI THÉODORE (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2025-B12-01260 du 19/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16150/GTCA/RC/2025 du 19/03/2025

Pour Avis

Le CEPICI

